

Séance du jeudi 7 septembre 2023 à 19h

L'an deux mille vingt-trois, le sept septembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la mairie de Dietwiller,

Sous la présidence du Maire, Christian FRANTZ

Etaient présents : Pierrette KEMPF, Raymonde SEILER (à partir du point 3), Richard LIEBY, adjoints

Claude SCHULLER, André BECK, Dominique RISTORCELLI, Michel BOBIN, Emmanuelle BONDUELLE, Elodie DEMARE, Eléonore JEAN DIT PANNEL, Charles KREMPPER, Elodie GERUM, Guillaume POIMBOEUF, conseillers municipaux

Absents excusés avec procuration :

Alain MORILLON procuration à Richard LIEBY

Absents excusés sans procuration :

Raymonde SEILER (jusqu'au point 2)

En présence : de Annie DEVEY (secrétariat)

Quorum : 8. – présents 13 (jusqu'au point 2) – 14 (à partir du point 3)

Secrétaire de séance : Pierrette KEMPF

Convocation du 31/08/2023

8. Réfection des chéneaux de l'église – avenant n°01

Les travaux de remise en état des cheneaux de l'église et la repose de crochets à neige ont été décidés par délibération du 13/04/2023 pour un montant de 20 061,14 € HT.

Il est proposé d'utiliser la présence de l'échafaudage pour remplacer les planches d'égout. Ces travaux correspondant à la dépose, mise en décharge et repose de la planche d'égout en panneau trois plis, représentent une plus-value de 1 372,68 € HT (avenant n°01), soit 6,84 % du montant du marché initial.

Le montant total des travaux passe de 20 061,14 € HT à 21 433,82 € HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide :

- d'accepter l'avenant 01 décrit ci-dessus et d'autoriser la dépense correspondante ;
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document y afférent.

Signatures : Le Maire Christian FRANTZ, La secrétaire Pierrette KEMPF



Certifié exécutoire – Le Maire – Christian FRANTZ

transmis à la sous-préfecture le 11/09/2023 - affiché le 12/09/2023